

[print](#)

Exploitation des gaz de schiste en Algérie ou la destruction de son avenir social et économique.

De [Cherif Aissat](#)

Global Research, mai 25, 2014

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/exploitation-des-gaz-de-schiste-en-algerie-ou-la-destruction-de-son-avenir-social-et-economique/5383829>

Les gaz et autres éléments de la biomasse, produits entropiques, constituent la banque centrale terrestre mise en œuvre par Dieu. Aucun humain n'a contribué à la constitution de son capital puisque l'apport initial y a été déposé il y a plusieurs millions d'années.[i]

Soumis à un hold-up permanent au sens que nous ne payons pas les services que nous rend la nature, sa consommation a engendré une série de boucles de rétroaction menaçant toute la planète et l'Algérie est dessus. En plus de la maladie hollandaise (dutch disease), notre pays cumule les paradoxes économiques comme celui de Leontief (Wassili) en exportant du gaz et pétrole et important les produits dérivés ou issus du raffinage, en exportant des produits alimentaires et jus en important du blé et sucre.

Croire ou faire croire que l'exploitation des gaz et pétrole de schiste assurera la survie des Algériens est une effronterie. Affirmer que cette aventure est porteuse de menaces et dangers est une certitude.

Localisation des gaz de schiste en Algérie

Source : <http://www.aig.dz/documents/compile-PDF/Repsol%20Presentation.pdf>

D'après l'Energy Information Administration étatsunienne[iii], les gisements des gaz de schiste sont situés dans les zones nord-est, centre-sud du pays et à l'ouest du pays en attendant d'autres révélations. Ci-dessous, des montages réalisés à partir du rapport américain utilisé pour cette contribution.

Map of 48 major shale gas basins in 32 countries (carte des 48 plus importants bassins des gaz de schiste dans 32 pays).

Estimated shale gas technically recoverable resources for select basins in 32 countries,

compared to existing reported reserves, production and consumption during 2009.

Risked Gas In-Place and Technically Recoverable Shale Gas Resources: 32 Countries 2009.[iii] (A titre indicatif, 1 trillion cubic feet = 28 316 846 592 mètres-cube).

La localisation de ces gisements donne une indication sur la potentielle cible des pouvoirs publics pour l'exploration et/ou d'exploitation: le Centre-sud parce que les gisements à l'Est sont problématiques pour plusieurs raisons : régions habitées, réactions des populations, impossibilité ou difficulté de les déplacer et risque de zizanie avec les pays voisins. Les causes liées à l'eau, produits chimiques utilisés seront abordées brièvement plus loin dans le texte en signalant que d'immenses réserves d'eau ont été découvertes en Afrique récemment. Elles sont estimées à ¼ de la mer méditerranéenne. Une spéculation est permise sur l'annonce de ces « hasards »: exploration des gaz de schiste, découverte de l'eau, projet

d'alimentation en eau potable de la région sud du pays et tous les projets en milliards de dollars et euros qu'ils vont engloutir.

Les considérations géostratégiques et mesure de la puissance de l'Algérie ne seront pas abordées pour trois motifs : ce n'est pas le sujet de la présente contribution, absence d'informations pertinentes, solidement référencées et la tension qui règne dans la région du Sahel, le poids et le rôle de la Chine et de la Russie et les conséquences de l'action du Qatar dans la région. Quant à la puissance, les approches théoriques la définissant et traitant sont si nombreuses qu'il est préférable de la dissocier de ce présent écrit.

Le tableau estimatif des réserves indique qu'en termes relatifs, l'Algérie a le plus grand potentiel.

La carte des réserves de gaz tel qu'elle est présentée est grossière. Il est recommandé d'utiliser un atlas du pays ou de l'Afrique du Nord pour caractériser convenablement ces régions.

L'aventure de l'exploitation de cette nouvelle richesse et ses préalables (*)

Afin de baliser objectivement l'argumentaire sur le futur proche qui sera réservé à l'ensemble des énergies en Algérie, brosser un cadre principal et normatif est indispensable. Le Texte fondamental du pays par sa supériorité, même si son amendement serait en projet, en est la première source.

L'article 17 de la Constitution dit : « La propriété publique est un bien de la collectivité nationale. Elle comprend le sous-sol, les mines et les carrières, les sources naturelles d'énergie, les richesses minérales, naturelles et vivantes des différentes zones du domaine maritime national, les eaux et les forêts... ». A cet article, il faut ajouter ceux qui fixent les conditions de sa protection.

Même si le mot collectivité est juridiquement ambigu, il est permis de comprendre à travers cet article que les richesses nationales sont un bien PUBLIC, non commun, appartenant au peuple algérien. Dans ce cas, Il devient impératif de l'associer à la décision d'exploitation ou du maintien du processus naturel de capitalisation, c'est-à-dire laisser ces richesses en capital-réserve sous terre pour les générations futures.

Le consentement éclairé (go or no go) des Algériens devient ainsi une condition sine-qua-non et c'est aux pouvoirs publics de garantir son effectivité. Toute action initiée à cet effet a besoin de sérénité et de paix car le débat qui l'induit sera certainement féroce entre les lobbyistes en faveur de son exploitation et les opposants.

Fondamentalement, il s'agit du respect des libertés en Algérie et la presse nationale y subira un énième examen sur son indépendance et défense de son rôle de 4^{ème} pouvoir.

Les garanties des pouvoirs publics sont indispensables car la violence et l'anarchie couteront très cher au pays en termes de points dans les classements internationaux, PIB, PNB et inflation. Le plus grand perdant sera la paix nationale et régionale et la conjoncture trouble du Sahel sera son combustible additionnel.

En plus des populations, ce sont toutes les institutions de l'État à l'instar de l'Assemblée nationale d'autant plus que la House of Commons britannique (chambre basse du Royaume Uni) a pris en considération nos réserves dans sa stratégie d'approvisionnement^[iv], du Conseil supérieur de la magistrature, du Conseil d'État et du discret Conseil national économique et social qui doivent s'associer au vu des bouleversements juridiques et législatifs que le pays doit

opérer quelle que soit la décision qui en découlera. Le rôle des milieux scientifiques nationaux et l'ensemble de la communauté épistémique est central puisqu'ils seront les arbitres même si les décisions politiques sont souvent déroutantes dans notre pays et non automatiquement reliées.

Dans un état de connaissances national modeste dans le domaine des énergies fossiles surtout à de telles profondeurs, l'invitation des sommités internationales, leaders des grandes ONG et contraindre les médias publics à une diffusion dense dans le sens d'éclairer au mieux l'opinion publique nationale sera une action des plus pertinente.

Les humanistes, sages et patriotes expliqueront que l'exploitation des gaz et pétrole de schiste ne relève pas de l'économie et des économistes [vi], encore moins des politiciens mais du **modèle social que les algériens veulent adopter et du caractère de durabilité de leur développement avec une justice environnementale des plus respectées.**

Normes et mécanismes internationaux utiles pour une prise de décision sereine

Avant d'aller dans le mur, l'Algérie doit s'appuyer sur les mécanismes nationaux et internationaux déjà en vigueur pour la protection de l'environnement et assurer le caractère soutenable (sustainable [vi]) de son développement. À raison, il a été dit et répété à maintes reprises que l'Algérie est dotée d'un corpus juridique et législatif des plus riches. Confrontée à la puissance des individus supérieure à la force de la loi, c'est l'application de ce corpus qui est problématique.

Le plus vieux mécanisme national est l'enquête *commodo et incommodo* exigée avant la mise en œuvre de certains projets. Actuellement, et en toute vraisemblance, c'est la loi de l'[étude d'impact sur l'environnement](#) qui la remplace. Dans le cas des énergies conventionnelles ou non, l'effet de cette loi est oblitérée par : 1) le manque de la ressource humaine dotée d'expérience pour faire des études d'impact qui feront autorité, 2) l'absence de données (statistiques) étalées sur la durée pour des études quantitatives et comparatives, 3) l'absence d'équipements de mesure de certaines caractéristiques de la biomasse. Ce dernier élément n'étant pas documenté, l'auteur admet sa non solidité mais si leur disponibilité et utilisation en Algérie était avérée, elles auraient eu une grande publicité.

En termes de normes internationales et de cadres de référence, il y a un immense gisement sans jeu de mots. Passons en revue les plus célèbres textes internationaux exploitables par l'Algérie.

1. 1. Sans qu'il ne soit signé, le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en Algérie le 17 mai 2005. Dans une interview accordée à Maghreb Emergent, Mr Cherif Rahmani a déclaré que l'Algérie n'a pas bénéficié du Mécanisme de développement propre (MDP) institué dans le cadre de ce protocole. Dans ce point [vii], seront montrées analytiquement les causes surmontables qui ont fait perdre à l'Algérie des gains financiers et économiques : 1) manque de formation [viii] sur ces mécanismes complexes, 2) le caractère d'additionnalité exigé par le MDP est **mathématiquement** difficilement démontrable dans le cadre d'un contrat international, 3) la qualité rédactionnelle (clauses, termes, mots utilisés et formulation) des contrats émis par les agents économiques nationaux pourrait être une source de préjudices majeurs, 4) le manque d'intérêt sonnante et trébuchante pour les partenaires étrangers et dans leur incompétence aussi, 5) la lourdeur de la comptabilisation des économies d'émissions des gaz à effet de serre (GES). Si les objections précédentes sont compréhensibles, elles ne sont pas recevables parce

que la cause fondamentale est le rejet de la transparence. Étant des humains et pour expliquer ces pertes, d'autres raisons peuvent être invoquées[[ix](#)]. Les autres mécanismes de ce Protocole que sont la Mise en œuvre conjointe (MOC) et le marché du carbone ([crédits d'émission](#)) combinés à des traités de coopération multilatérale et plurilatérale (Algérie, Libye et Tunisie pour le bassin de l'Est; Algérie, Maroc et Sahara Occidental pour le bassin de l'Ouest; Algérie, Mauritanie, Mali et Niger pour les bassins du Sud) et quelques artifices dans le montage des contrats internationaux sont à la portée de l'Algérie et de ses partenaires. Dans le sillage du Protocole de Kyoto, sont nés les marchés **volontaires** du carbone dans lesquels n'importe quel agent économique peut opérer s'il a quelques tonnes de GES à vendre et s'il sait les vendre. *Il est utile de préciser que la tonne-équivalent-carbone est l'unité de mesure de base. Pour calculer l'effet de serre, il faut multiplier le gaz concerné par son potentiel de réchauffement global (PRG). Celui du méthane est de 32, celui de l'hexafluorure de soufre est de 22800! Le lecteur doit faire la différence entre les émissions de GES et la mesure de l'effet de serre.*

2. L'un des plus ignorés au motif qu'il relève plus de la littérature politique, le Rapport [«Notre avenir à tous»](#) (Our common future) avec ses chapitres 7 dédié aux énergies fossiles et 12 pour un investissement dans l'avenir, constitue une source technique pour appréhender l'opportunité d'exploitation des gaz de schiste en Algérie et un cadre (et pas le seul) normatif pour une législation plus à jour. Ce rapport élaboré par le groupe dirigé par Mme Gro Harlem Brundtland, ancien ministre de l'Environnement et Premier ministre de Norvège compte dans sa composition des compétences africaines et d'Arabie Saoudite. S'ils sont invités par les pouvoirs publics ou ONG algériens, le vice-président, le soudanais Mansour Khalid et l'algérien Mohamed Sahnoun[[x](#)], en dirigeant et animant des conférences en compagnie de leurs anciens collègues éclaireront les populations sur les dangers avérés des gaz de schiste et les voies pour un futur moins stressant.
3. Les travaux et recherches qui ont déclenché des tensions à ne pas en finir: Le [Rapport](#) du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et pour rappel récipiendaire du prix Nobel de la paix avec Al Gore en 2007. Comme il est très technique, long et en permanence actualisé, une synthèse sous forme Frequently Asked Questions (Faq) donne une idée claire et accessible pour tous sur les causes de la détérioration du climat. Son emballage est visible à travers les phénomènes extrêmes que la planète vit. À elle seule, cette synthèse fournit un aperçu sur l'aggravation des conséquences sur la qualité de l'air dans le cas de la propagation, déjà prouvée, des émanations gazières.
4. Le moins médiatisé de tous, probablement par défiance de l'action internationale en faveur des pauvres, le Rapport sur [Les Objectifs du Millénaire pour le Développement](#). Ce document constitue l'abécédaire pour les nuls de la coopération internationale en faveur des pauvres. Imprimé dans les trois langues du pays et sous format de poche, il doit constituer le livre de chevet de tous les élus de la nation et être le guide pour l'évaluation de l'action des exécutifs. Soit dit en passant, appris par cœur, il justifiera partiellement leurs salaires (pas les revenus) et donnera plus de valeur à l'hymne national. Il contient des indicateurs à même de justifier le non recours aux énergies fossiles du type gaz de schiste.
5. Le travail qui a secoué le monde de la finance parce qu'il est fait par un économiste est « Making our future sustainable » (Rapport sur l'économie du changement climatique) plus connu sous le nom de Rapport Stern (Nicholas). D'après des professeurs d'universités et conférenciers internationaux, c'est un rapport de premier plan pour « ouvrir les yeux » aux citoyens et décideurs sur l'insoutenable légèreté dans la gestion des ressources naturelles et ses dangereux impacts sur l'avenir de l'humanité. Sans être un hasard, ce rapport est devenu la « pompe à fric » des banques et des assureurs mais pas des politiques qui les ont laissé refiler la facture aux contribuables.

6. La Convention sur la diversité biologique ([CDB](#)) ratifiée par l'Algérie le 14 aout 1994. Ses articles 3, 7 et tous les articles en rapport avec la recherche, formation et coopération technique appelle à une protection de la nature. Concernant le Rapport Stern et la CDB, le commentaire n'est fait que sur la base d'informations glanées lors de présentations et conférences d'universitaires à lesquelles nous avons assisté.
7. Même le processus de la mondialisation ultralibérale fait dans la compassion pour le [développement](#) durable. La [Déclaration de Vienne](#) sur l'interdépendance du développement économique et les droits de l'homme. L'argument de l'opposabilité de la durabilité à un contrat international est devenu recevable au sein de son Organe de Règlement des Différends. La durabilité est devenue un argument irrécusable utilisé par la Chine, les USA et le Canada même si les finalités sont d'ordre géostratégique, un terme fourre-tout utilisé pour expliquer et caractériser la puissance des États.
8. La [Déclaration d'Alger](#) sur les changements climatiques (mentionnée à titre d'information, aucun travail de fond n'a été trouvé sur le Web).
9. La Déclaration Universelle de Droits de l'Homme et sa pendante africaine, la [Charte africaine des droits de l'homme et des peuples](#) à travers les articles 20, 21 et 24.
10. Dans les mécanismes mis en œuvre par la Banque mondiale dans ses subventions et prêts pour les projets risqués, il y a **l'exigence d'une étude sur les impacts environnementaux** pour ceux classés dans la catégorie [A et B](#) ou un examen préalable ([Principes de l'Équateur](#)). A ce mécanisme, solliciter l'Organisation **Carbon Disclosure Project** basée à Londres dans le choix des compagnies qui agiront sur le territoire national sera un élément de concurrence entre les soumissionnaires.

Après ce lourd aperçu à rédiger; c'est une série de sources de droits à codifier, de normes à mettre en œuvre et d'institutions à créer qui doivent être les priorités nationales avant de trouer encore plus la terre. Le lecteur déduira que certains documents et rapports peuvent (ou doivent) faire l'objet de thèses doctorales pendant que d'autres doivent être intégrés dans des formations courtes plus courtes.

Les préalables à la mise en œuvre de ces mécanismes

Il est dit que l'Algérie mettra du temps avant l'éventuelle exploitation de cette nouvelle ressource. Que ce temps soit rentabilisé par la mise en œuvre de projets qui soutiendront tout le développement national futur.

Le premier est la mise en œuvre d'un [Agenda 21](#) (Action 21), l'un des aboutissements du [Sommet de la Terre](#) de Rio 1992 auquel l'Algérie a participé. En signant la Déclaration de Rio, notre pays s'est engagé à respecter ses recommandations. A partir de cet Agenda 21, pourront être réalisés ceux des niveaux régionaux et locaux pour tous les coins du pays.

Il est évident que l'Agenda 21 national aura des retombées régionales, une concertation des pays de l'Afrique du Nord allégera la facture financière, permettra une coopération scientifique, donnera de la puissance aux modèles de développement économiques, recevra l'appui des populations et pèsera dans les négociations internationales.

Le deuxième est l'élaboration d'une évaluation stratégique des effets économiques, sociaux, environnementaux et bilan des accidents de tous les champs d'exploitation pétrolière et gazière en Algérie loin de toute chasse aux sorcières ni procès d'intention.

Le troisième : création d'une école internationale pour les énergies non

conventionnelles et formation de « commandos » dans le domaine en plus des finance et économie internationales qui vivront les expérientiels[xi] de simulation d'événements aussi invraisemblables les uns que les autres qui vont de l'explosion d'une plateforme jusqu'au versement d'un café sur son clavier en passant par la coupure de courant. Ce sont des simulations d'événements sur 24 heures que les étudiants vivent en 60 minutes dans une salle. Juste à coté de cette école, ériger une autre pour la paix et les droits de l'homme en Afrique.

La quatrième : exploiter une partie des brevets déposés par des nationaux et orientés vers les énergies propres en leur proposant des contreparties équivalentes à la masse salariale de tout le gouvernement pendant une législature.

Le cinquième : création d'un cartel africain pour toutes les énergies et richesses naturelles.

Le sixième : mettre les ressources naturelles algériennes sous un régime juridique exceptionnel qui imposera des débats parlementaires et populaires avant toute action, signer des contrats de vente sur de courtes durées : une année renouvelable par exemple.

Les risques environnementaux, économiques et sociaux

La volonté politique algérienne pour l'exploitation de notre potentiel énergétique n'est pas un secret. Monsieur Youcef Yousfi cité par Worldforlio a déclaré: *"We have considerable unconventional resources of hydrocarbons, and we are working on evaluating them. If the project is technically and economically workable, we will start producing conventional and unconventional hydrocarbons. I am calling for the rational use of all available energy sources."*[xii]

Les risques environnementaux induits par l'exploitation des gaz de schiste en utilisant la fracturation hydraulique (fracking) touchent à la pollution des nappes phréatiques, l'empoisonnement des terres et l'augmentation des pollutions atmosphériques. Dans le cas de notre pays classé dans les pays vivant un stress hydrique et à supposer que les chantiers toucheraient d'abord les régions désertiques, des voix s'élèveraient pour dire que ces risques n'existent pas ou réduits. Dans ce cas, c'est la négation même de la nature et de la vie qui s'y déroule qu'elles soutiendraient.

Les risques géologiques comme les séismes induits (induced earthquakes) révélés par un document de Wikileaks[xiii] dans lequel il est écrit : *"The most notable example in the United States occurred in the early 1960s when scientists recognized a relationship between earthquakes and the deep injection of hazardous waste fluids near the Rocky Mountain Arsenal northeast of Denver, CO"* et confirmés par le professeur Marck Zoback[xiv] de l'université de Stanford. Rien que ces deux documents sont suffisants pour répondre à ceux qui agitent le deuxième principe de la thermodynamique.

Les risques économiques sont à chercher dans le modèle qui sera exécuté par les compagnies occidentales qui s'en occuperont de tout le processus et de la place de l'État algérien torpillée par les tenants de son éloignement de la sphère économique et ils portent un double nom : ultralibéralistes-mercantilistes. Le premier est dans la construction dans la conduite d'eau **potable** nécessaire pour cette industrie qui ferait un flop. Les adeptes des terminologies sophistiquées diraient le rapport coût/bénéfice dans un monde de la finance où la théorie des cygnes noirs et des mathématiques relèvent d'un monde irréel. **Pour une appréciation chiffrée de ce rapport cout/bénéfice ou calcul du risque, il suffit de travailler sur les primes d'assurances payées par l'Algérie auprès des plus**

grandes compagnies mondiales dans le domaine, la British Lloyds par exemple.

Les risques sociaux sont à ajouter aux précédents. C'est un travail que nous présenteraient probablement des spécialistes du domaine. De notre point de vue, les anthropologues sont les mieux placés au vu des bouleversements dans les traditions, les itinéraires de la transhumance (azawad) et le mode de vie des habitants de ces régions. L'exploitation de cette ressource et d'autres sera une opportunité pour tous les réfugiés économiques (pauvreté), climatiques et des conflits armés dans des conditions inhumaines pour insuffisance et incapacité nationales. A ces mouvements, il faut ajouter tous les phénomènes « ancillaires » liés à tous les trafics et criminalité.

L'autre risque que les économistes et financiers ne prononcent presque jamais est la rétrogradation des sites nationaux classés patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO comme le Tassili N'jjer et la Vallée du M'zab en considérant toujours que les premiers gisements gaz de schiste à exploiter sont ceux du Sud.

En reprenant la déclaration de Mr Yousfi, ce sont les mots qu'il faut comprendre. Quand il dit technically (techniquement), il admet que nous ne disposons pas de moyens pour le faire et l'Algérie n'est pas dans la position d'exiger l'utilisation des meilleures techniques et technologies occidentales parce qu'elles n'existent pas encore d'abord et les américains ou européens ne nous les fourniraient pas parce qu'ils sont des protectionnistes ensuite.

Quand au mot economically (économiquement), il sous entend que c'est le rapport coût/bénéfice de cette aventure qui sera calculé. L'Algérie a toutes les misères du monde à élaborer une loi des finances avec des chiffres vraisemblables et notre ministre de l'énergie veut le calculer pour une énergie qui est encore dans les profondeurs de la terre. Si les humains que nous sommes pouvons voir jusqu'à la lune et soleil, nos cerveaux risquent de faire des ratés en tentant d'imaginer des profondeurs à 2000 ou 3000 mètres sauf si nous sommes des Jules Verne. Ce calcul coût/bénéfice est d'autant plus hallucinant qu'il n'internalise pas tous les éléments constitutifs d'un produit. Le plus grand risque est identique à celui qui touche le pétrole et le gaz naturel, c'est celui de la déplétion soulevé par le Professeur Paul Stevens of Chatham House observed "*although unconventional gas resources were estimated to be five times those of conventional gas, there was concern that [due to the nature of unconventional reservoirs] their depletion rates are much faster*"[\[xv\]](#).

Les motifs avancés pour une exploitation des gaz et pétrole de schiste

Certains sont relativement simples à identifier. Le premier est dans ce qui est appelé le peak oil ou la décroissance de la production (fin) du pétrole. Le deuxième est dans l'effondrement des prix qui constitue le cauchemar de tous les ministres des finances algériens avec une prévision d'un prix du baril à 37\$ pendant qu'il frôle les 100\$. Cette phobie est engendrée par les bulletins de santé et les ordonnances qui vont avec publiés par des experts[\[xvi\]](#) du FMI comme Reinout De Bock et José Gijón.

Le troisième est strictement interne : un blocage politique qui ne permet pas d'aller vers l'agriculture et les économies vertes. **Une révolution agricole est nécessaire dans les esprits des algériens pour qu'ils deviennent des physiocrates.** Un certain mode de vie importé, la dévalorisation de l'esprit et sagesse du fellah sont culturellement génocidaires. Le quatrième est le règne du profit à court terme et l'effacement de tous les espoirs à long terme. Pour les autres éléments liés aux

idéologies et croyances, c'est du ...

Normalement, les trois parties ci-dessous ne doivent pas figurer dans cette contribution parce que la question fondamentale demeure la souveraineté des Algériens dans la détermination de leurs modèles de développement économique et du régime politique de sa gestion.

Faute de savoir-faire, que l'Algérie imite les autres

Des États comme la France et le Québec ont mis sous le coude tous les projets d'exploitation des gaz et pétrole de schiste pendant que la Suède importe des déchets, les îles Baléares souhaitent le faire et les tunisiens font grève[xvii] contre les déchets toxiques.

Le cas des USA dont le nombre de forages est utilisé comme épouvantail : il faut le remettre dans son contexte. Ce nombre est élevé pour deux raisons fondamentales : les libertés individuelles qui sont sacralisées dans la Constitution de ce pays et le **Droit sur la propriété privée** qui accorde au citoyen américain la propriété et le pouvoir d'exploiter le sous-sol de ses terres. En ajoutant, l'idéologie qui entoure la richesse, la volonté de devenir puissant et la crise qui frappe les citoyens; ces derniers, au lieu de ruer sur l'or, ils l'ont fait sur les énergies fossiles non conventionnelles.

Malgré cette situation, des scientifiques[xviii] américains ont pris position et appelé à une politique de l'énergie plus soutenable. Une documentation à foison pour le contournement de ces lois par d'autres lois. Ci-après, un [lien](#) vers un papier scientifique qu'il est interdit de citer sans autorisation. Il traite de l'exploitation des énergies et des impacts sur l'environnement et la santé aux USA.

Nouvelle richesse, nouvelle unité de compte et nouvelle monnaie !

Sans revenir sur les monnaies de réserve internationales, ce qu'elles ont subi et ont fait subir aux dépendants, sans aller dans les débats théoriques; ce 21^{ème} siècle est celui des révolutions dans les paradigmes et en particulier ceux liés à l'économie. Les richesses telles que ces énergies fossiles et des terres rares combinées à la durabilité du développement ne doivent pas être quantifiées avec des unités qui objectivement n'ont plus de sens comme la tonne-pétrole. Pour l'avenir de l'Afrique qui doit conduire une nouvelle révolution pour son indépendance, sa paix et prospérité avec le reste de l'humanité, elle doit se détacher des autres monnaies qui se font une guerre sanglante. Elle doit frapper la sienne même ad-hoc ancrée sur ces énergies et richesses.

Il faut mettre l'espoir de l'Algérie et de l'Afrique dans l'éducation, la paix et une nouvelle monnaie. Un espoir que pourront diriger Nelson Mandela et Hocine Ait Ahmed. Un projet d'espoir qu'ils appelleront probablement Thomas Sankara. En attendant, il faut opposer aux technocrates les poètes, artistes. La folie de ces derniers est meilleure que celle des premiers.

Cherif Aissat

Cherif Aissat est étudiant en 1^{ère} année économie à l'Université de Montréal.

Références bibliographiques recommandées:

Jared Diamond, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, Paris, 2006.

Ervin Laszlo, *Le virage global*, Editions de l'Homme, 2002.

Site Internet du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste.

<http://collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/>

Remerciements

Thierno Gueye, diplômé en philosophie et doctorant en physique spécialité nanotechnologies pour avoir mis à ma disposition son travail de recherche sur la rationalité et sa présentation de la rationalité et les nanotechnologies.

Pierre Batellier, professeur aux HEC Montréal pour les documents qu'il m'a envoyé.

Le Collectif scientifique sur la question des gaz de schiste pour leur aide.

Sources d'informations

[i] Le creusement des puits a déjà commencé en Algérie. Selon [l'Aspo/USA](#) des partenariats ont été signés par Mr Abdelhamid Zerguine avec Royal Shell PLC, Exxon Mobil Corp, Talisman Energy Inc (Canada) qui vient de se retirer du Québec.

[ii] U.S. Energy Information Administration. Analysis and projections. *World Shale Gas Resources: An Initial Assessment of 14 Regions Outside the United States*. Version du 5 avril 2011.

[iii] D'autres différents chiffres sont disponibles dans d'autres publications.

[iv] <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201012/cmselect/cmenergy/795/795.pdf>

[v] Volontairement écrit avec plusieurs « s »

[vi] La traduction de l'anglais vers le français est elle-même un enjeu stratégique. Quand la signification d'un mot prête à confusion, nous les donnons dans les deux langues. Certaines citations sont volontairement données in-extenso.

[vii] Ce constat est valable pour l'ensemble des traités, conventions et accords internationaux paraphés, signés, ratifiés et promulgués par notre pays.

[viii] Par formations, il faut comprendre celles de fond, de moyenne ou longue durée auxquelles il faut ajouter les perfectionnements et recyclages, loin des courts séjours de complaisance pour le farniente et les emplettes à l'étranger.

[ix] Lire le livre de l'ancien chef du gouvernement Ahmed Benbitour : radioscopie de la gouvernance algérienne. EDIF 2000. 2006.

[x] L'auteur admet un certain chauvinisme africaniste en les citant.

[xi] Un système intégré (ERP) utilisé dans les grandes écoles pour former des élites extrêmement pointues

[xii] <http://www.worldfolio.co.uk/reports/algeria/youcef-yousfi-minister-of-energy-and-mines-algeria-n1397>

[xiii] <http://crs.wikileaks-press.org/RL34218.pdf>

[xiv] <http://news.stanford.edu/news/2010/december/zoback-sequestration-quake-121410.html>

[xv] <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201012/cmselect/cmenergy/795/795.pdf>

[xvi] <http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2011/wp11143.pdf>

[xvii] <http://www.businessnews.com.tn/Tunisie—Gr%C3%A8ve-g%C3%A9n%C3%A9rale-%C3%A0-Ouedhref-contre-les-d%C3%A9chets-toxiques,520,34020,3>

[xviii] <http://www.eeb.cornell.edu/howarth/CCSP%20letter%20on%20energy%20&%20environment.pdf>

Copyright © 2014 Global Research